

11 décembre 2025

Budget primitif 2026 de la Région Normandie

Budget annexe de la
restauration administrative

Présenté par
Jean-Pierre GIROD

Résultat du vote
116 pour et 1 abstention

Le restaurant administratif du site de Rouen est géré en régie directe par la collectivité régionale depuis le 1^{er} juillet 2010.

Le **budget global** du restaurant administratif pour 2026 est identique à celui de l'année précédente et s'élève à **826 200 €** (826 080 € en 2025).

En investissement :

- Les dépenses d'investissement s'élèvent à **40 000 €** et concernent le renouvellement de divers matériels de restauration collective.
- Ces dépenses sont couvertes par les recettes d'investissement correspondant à la dotation aux amortissements des biens inscrits à l'inventaire du budget de la restauration administrative.

En fonctionnement :

- Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **786 200 €**, contre 786 080 € en 2025, et concernent essentiellement les charges de personnel et les dépenses alimentaires. Ces dernières sont en hausse en raison de l'augmentation des prix des denrées alimentaires.
- Ces dépenses sont couvertes par les recettes de fonctionnement correspondant à la vente des repas et des frais d'admission d'une part, et à la subvention d'équilibre versée par le budget principal de la Région d'autre part.

Cette subvention d'équilibre s'élève à 525 668 € dans le budget primitif 2026, soit un montant identique à celui de 2025. Notons qu'en 2026 une nouvelle dépense (20 000 €), dédiée aux charges de personnel de l'équipe administrative, est comptabilisée dans ce budget annexe. Sans cette nouvelle dépense, la contribution régionale serait de 505 668 €.

Le CESER prend acte du budget primitif 2026 du budget annexe de la restauration administrative de la Région Normandie.